

La mosquée de Pessac fermée suite à des prêches extrémistes



La mosquée de Pessac diffusait des prêches incitant au meurtre, aux attentats. Elle a été fermée par la préfète de Bordeaux Fabienne Buccio.

« Hussarde de la République », haut fonctionnaire intègre, longtemps en poste dans la Loire et le Nord, la première préfète nommée en Gironde Fabienne Buccio a obtenu la fermeture de la mosquée intégriste de Pessac, dans la banlieue de Bordeaux. Le dossier monté par la préfète Fabienne Buccio, dont j'ai apprécié la particulière compétence lorsqu'elle était en poste à Saint-Etienne, relève « Des prêches et des propos qui ont régulièrement incité à ne pas respecter les lois de la République, qui ont justifié les attentats et valorisé la mort en martyr ».



Cette [mosquée](#) « promeut un islam radical et véhicule une idéologie salafiste » précise un fonctionnaire de la préfecture de la Gironde, contacté ce 4 mars 2022 par téléphone. Une procédure de fermeture provisoire a donc été lancée par la préfète Fabienne Buccio contre [la mosquée Al Farouk](#) de [Pessac](#), en banlieue de Bordeaux. Mosquée qui n'a cessé de diffuser « une idéologie salafiste » ajoute la préfète de la [Gironde](#) Fabienne Buccio.

Une « procédure contradictoire » (car des recours sont possibles selon la loi française) frappe donc cette mosquée gérée par l'association « Rassemblement des musulmans de Pessac », ouverte en 2014 (à l'époque où le député maire PS Olivier Dussopt interdisait une conférence d'Omar El Katab Erkat dans sa ville d'Annonay et qui accueille chaque vendredi jusqu'à un millier de fidèles. <https://ripostelaique.com/ardecche-le-maire-dannonay-interdit-l-islamiste-integrisme-omar-erkat.html>)

« Les prêches et des propos ont régulièrement incité à ne pas respecter les lois de la République, justifié les attentats et valorisé la mort en martyr », martèle la préfète Fabienne

Buccio. Des propos « incitant à la violence, à la haine ou à la discrimination ».

Selon la préfète, l'ensemble de ces faits pourraient constituer des « propos », « idées », « théories » ou « activités » « incitant à la violence, à la haine ou à la discrimination », encourageant « à la commission d'actes de terrorisme » ou « faisant l'apologie de tels actes ».

Il aura fallu des années, et l'arrivée d'une nouvelle préfète, pour que les autorités locales prennent conscience de l'extrême dangerosité de cette mosquée salafiste, ouverte en 2014. Que de dégâts causés par l'inaction des dirigeants français durant 8 ans.

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411